

Commémoration de la Nakba : un peuple qui résiste finira tôt ou tard par triompher !

Comité Action Palestine, 14 mai 2022

Le 14 mai 1948, jour de la « création de l'Etat israélien », est commémoré par les Palestiniens comme la Nakba, la Catastrophe. L'entité sioniste s'est construite sur une épuration ethnique sans précédent qui consista à massacrer et expulser 90% de la population autochtone : le peuple palestinien. Cinq cents villages détruits, 800 000 Palestiniens expulsés de leurs terres, de très nombreux massacres, les sionistes franchissaient alors une étape majeure dans leur projet colonial entrepris dès la fin du XIX^{ème} siècle. Mais la Nakba ne s'est pas arrêtée en 1948. Depuis plus de 70 ans, la judaïsation de la Palestine, l'épuration ethnique et le vol de la terre se poursuivent à marche forcée, avec le soutien total des puissances impérialistes. Les Palestiniens, hommes, femmes, enfants, journalistes sont assassinés au grand jour, les prisonniers torturés, leurs maisons détruites, leurs terres volées, leurs lieux de cultes spoliés, leur dignité bafouée. Jamais un crime ne fut autant légitimé, légalisé, applaudi. Jamais un crime n'a rassemblé et coalisé autant de nations, révélé tant d'hypocrisie et de trahison pour écraser un peuple. Sur la Nakba s'est établi un crime nommé Israël.

L'Europe et les Etats-Unis apportent un soutien inconditionnel à l'entité sioniste, et la France se distingue par son extrémisme et son soutien indéfectible au crime israélien qui se perpétue sous nos yeux. A l'occasion des 74 ans d'existence de l'entité sioniste, le Président français a assuré Israël d'une « coopération sur tous les plans », s'alignant ainsi ouvertement sur les positions israéliennes. Après Donald Trump

en 2019, Emmanuel Macron, par la voix de Jean Castex, a ainsi déclaré le 24 février 2022 que « Jérusalem est la capitale éternelle du peuple juif ».

Pas un mot sur

les crimes commis par les sionistes, alors que depuis le début de l'année 2022,

près de 50 Palestiniens ont été tués, dont 8 enfants et 2 femmes, selon

l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme, soit 5 fois plus que l'an

dernier pour la même période. Comme ancienne puissance coloniale, la France n'a

jamais respecté les droits de l'homme qu'elle défend pourtant ostensiblement

comme valeur fondatrice de la République. Avec son soutien inconditionnel à

l'Etat sioniste, elle reste dans cette tradition coloniale en bafouant

constamment les principes affichés et le droit international.

Le colonialisme

est l'ADN de la République française.

Pas un mot non

plus sur l'exécution le 11 mai 2022 à Jénine, de Shireen Abou Akleh,

journaliste de la chaîne d'information

Al Jazeera, par l'armée israélienne. Rien, visiblement rien, ni les

meurtres de masses, ni le crime ciblé d'une journaliste, ne peut sortir de la

bouche des responsables français pour condamner les agissements criminels des

sionistes. La liberté de la presse et la liberté d'expression sont à géométrie

très variables. A l'international comme au plan national, l'Etat français

piétine les principes de la liberté d'expression et d'association. Ainsi, sous le mandat d'Emmanuel Macron, pas moins de 29 associations ont été dissoutes, dont deux associations de solidarité avec la Palestine. Le décret de dissolution de ces dernières, fruit de l'allégeance à Israël, a cependant été annulé par le Conseil d'Etat, dans une décision historique contre le gouvernement français, reconnaissant que ce dernier a porté une atteinte grave à la liberté d'expression et la liberté d'association.

En Palestine comme en France, le sionisme veut en découdre avec la résistance et le mouvement de solidarité pour l'auto-détermination du peuple palestinien. Mais la résistance continue. Rien n'empêchera le cours de l'histoire dont on peut tirer cet enseignement : un peuple qui résiste finira tôt ou tard par triompher.

A l'occasion de la commémoration de la Nakba, le Comité Action Palestine renouvelle son soutien total à la résistance du peuple palestinien.